





Nettoyage • Courses ménagères • Travaux de peinture, tapisserie
 Jardinage • Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24 - Fax : 071 68 51 01

Jean-Charles, Vanessa et Thomas sont à votre écoute

• Entretien de toute habitation à titre privé • Coût horaire : 9€/heure • 10 % de déduction fiscale

Tél. 071 68 50 66 - E-mail : coupdemainasbl@gmail.com

Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE



Vente et Location Matériel Médical et Paramédical 082/678.537 - 0475/472.921 ROMEDENNE

A l'écout 7j/7 - Ouvert Lu/Mar : 14h-16h - Je : 10h-17h non-stop - Ve : 10h-14h non stop - Sa : sur RDV

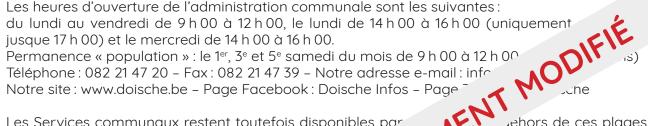
Vente et Location matériel médical Bas de contention-chaussure Ortho Produits d'incontinence- Hygiène Diabétique-Malvoyant-Malentendant Prothèse mammaire-Sous vêtement Colostomie-Urostomie-Sac urine.....

Service de Soins à Domicile 24h/24h





INFORMATIONS COMMUNALES



Permanence « population »: le 1er, 3e et 5e samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone: 082 21 47 20 - Fax: 082 21 47 39 - Notre adresse e-mail: info

Notre site: www.doische.be - Page Facebook: Doische Infos - Page

ORAIRE MOMENTANEM Les Services communaux restent toutefois disponibles par dehors de ces plages tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 l Jocuments de la population, l'IBM (Service public fédéral Intérieur) permet l'accès GF an ligne 7 jours/7 et 24 heures/24 aux documents suivants:

- Certificat de composition du ménage
- Certificat de résidence principale
- Certificat de résidence princ rique
- Certificat de national
- Certificat de vie

moyennant une ronique via votre carte d'identité, vous accédez à toutes vos données et pourrez télocuments avec une valeur légale identique à celle des documents remis par votre ad

Intéressé? s d'infos sur http://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au 082 21 47 25 ou au 0486 38 39 92 ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

eai de 13 h 30 à 1/2 de 9 n 100 **MODIFIÉ**ROD HORAIRE MOMENTANÉMENT MODIFIÉ

HORAIRE MOMENTANÉMENT MODIFIÉ

HORAIRE MOMENTANÉMENT MODIFIÉ Le lundi et le vendredi de 9 h 00 ` credi de 13 h 30 à 10 1

Une permanence pension a lieu tous les 4º jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 à la Salle des Mariages à l'Administration communale.

certificat de cohabitation légale

Certificat d'un électeur belge

Extrait des registres

Certificat de résidence en vue d'un mariage

Certificat de mode de sépulture et/ou rites

.ion

Les permanences sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu les jeudis 04, 11, 18 & 25 juin 2020. La collecte des papiers-cartons aura lieu le vendredi 12 juin. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu les mardis 09 & 23 juin 2020. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi: Fermé - Mardi au samedi: 9 h 00 - 17 h 00 - Dimanche et jours fériés: Fermé

3





La Ferme Censier

Produits fermiers BIO et régionaux



- Oeufs BIO, gaufres, crêpes, meringues, advocaat de notre ferme
- Viandes d'agneau, porc, bœuf, poulet, charcuteries et salaisons artisanales
- Fromages de vache, chèvre, brebis, yaourts, beurre
- Fruits et légumes BIO/locaux de saison
- Farines, miel, confitures, jus de fruits, chocolats, bières, liqueurs...

... Gourmandise, Fraîcheur et Qualité!

Florence et Pierre-Yves Censier La Censière s.c.r.l. Rue Martin Sandron 152a 5680 Doische

3 0496 63 61 72

HORAIRES D'OUVERTURE:

Vendredi 16h00 - 18h30 Samedi 10h00 - 12h30 Fermé les jours fériés



Enseignement maternel, primaire et secondaire

ler degré : 1ère et 2° communes ; 1ère et 2° différenciées

2° et 3° degrés:

Enseignement général :

Sciences économiques 4h

Sciences 3h, 5h, 7h

Mathématiques 4h, 6h, 6h + 2h

Langues modernes (Anglais 4h, Néerlandais 4h, Espagnol 4h)

Enseignement technique de transition : (5° et 6° années)

Inf<mark>ormatique : 7h | Sciences économiques appliquées : 9h</mark>

Enseignement professionnel:

Menuiserie Horticulture Travaux de Bureau

IMMERSION ANGLAISE dès la 3° maternelle et jusqu'en rétho



État Civil

DECES

DELANAYE Anne-Marie à Namur, le 29/04/2020 (Gimnée).

PIRON Emile à Chimay, le 17/05/2020 (Matagne-la-Grande)

MARIAGE

LEISTEN Dorian (Doische) et FESLER Céline (Doische).

NAISSANCE

THEISMAN Alix à Namur, le 10/04/2020 (Gimnée). LONGUET Arthur à Dinant, le 19/04/2020 (Matagne-la-Grande).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu les 06 & 20 juin 2020.

A l'occasion de la Pentecôte, les bureaux de l'administration seront fermés le lundi 1er juin 2020.

Coronavirus/Informations : Accessibilité des services communaux à la Maison communale à partir du 18 mai 2020

En suivi de la circulaire ministérielle datée du 29 avril 2020 visant l'ensemble des services publics et notamment les Pouvoirs Locaux, nous vous informons des nouvelles mesures adoptées par le Collège communal pour le fonctionnement des services communaux de Doische.

L'ensemble des services administratifs sera à nouveau disponible pour l'accueil du public à partir du lundi 18 mai 2020 moyennant le respect de certaines conditions :

- Continuez à privilégier les contacts téléphoniques et électroniques dans la mesure du possible;
- L'accueil au public à la Maison communale est limité autant que faire se peut et ce, en cas d'absolue nécessité. Néanmoins, si votre venue est tout de même nécessaire, veuillez contacter l'Administration au préalable au 082/21.47.20.
- Port du masque obligatoire pour les visiteurs (et pour les agents lorsqu'ils reçoivent du public);
- Pour tout visiteur, utilisation obligatoire du gel désinfectant mis à disposition;
- Les heures d'ouverture des bureaux ont également été modifiées :
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 09 h à 12 h Mercredi : Sur rendez-vous
- Merci d'apporter votre propre bic

- Continuons à bien respecter les conseils d'hygiène et les mesures imposées par le Conseil National de Sécurité, pour nous comme pour les autres. C'est tous ensemble que nous réussirons à sortir de cette crise sanitaire inédite!
- En ce qui concerne l'achat de vos sacs PMC et biodégradables, ceux-ci sont également en vente au Proxy Delhaize, rue Martin Sandron 90 à 5680 Doische. Pour les bons, ceux-ci pourront être échangés exceptionnellement à la Maison communale.

Ces mesures sont d'application jusqu'à nouvel ordre, une évaluation sera faite sur base hebdomadaire et les mesures pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la situation.

Enfin, le site **« Mon dossier »** permet d'obtenir toute une série de documents, en ce compris les actes de l'état civil établis depuis le 31 mars 2019 :

https://www.ibz.rrn.fgov.be/.../registre-natio-nal/mon-dossier/

Certificats pouvant être obtenus dans **« Mon dossier » :**

Extrait des registres
Certificat de résidence principale
Certificat de résidence principale avec historique
Certificat de composition de ménage
Certificat de vie

etc...

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook Doische Infos et notre site internet www.doische.be

- Merci de votre compréhension -

Coordonnées téléphoniques de l'ensemble des services

Administration communale de Doische Maison communale

Rue Martin Sandron 114 - 5680 Doische

Tél.: 082 21 47 20 - Courriel: info@doische.be

Site internet : www.doische.be Facebook : Doische Infos

Directeur général

Monsieur Sylvain Collard - 082 21 47 33 sylvain.collard@doische.be

Directeur financier

Monsieur Michaël Piette - 082 21 47 24 michael.piette@doische.be

Service de Population et de l'Etat civil

Madame Maryse Dripatine - 082 21 47 21 maryse.dripatine@doische.be
Madame Séverine Ledoux - 082 21 47 22 severine.ledoux@doische.be
Madame Isabelle Buyens - 082 21 47 20 isabelle.buyens@doische.be

Service du Personnel, de l'Enseignement et des Taxes

Madame Pauline Renard - 082 21 47 29 pauline.renard@doische.be Madame Emilie Derine - 082 21 47 30 emilie.derine@doische.be

Service de la Comptabilité et des Travaux

Madame Sabine Magis - 082 21 47 28 sabine.magis@doische.be

Madame Charline Dupré - 082 21 47 27 charline.dupre@doische.be

Service de l'Urbanisme et l'Environnement

Madame Sabine Collard - 082 21 47 35 sabine.collard@doische.be
Madame Isabelle Laurent - 082 21 47 34 isabelle.laurent@doische.be

Service du Patrimoine et de location des salles communales

Monsieur Francis Brasseur - 082 21 47 32 francis.brasseur@doische.be
Madame Emeline Paulet - 082 21 47 23 emeline.paulet@doische.be

Service des Cimetières et du Fossoyeur

Madame Sabine Magis - 082 21 47 28 sabine.magis@doische.be
Monsieur Georges Defauw (fossoyeur)
0476 38 54 68 - cimetiere@doische.be

Service de l'Accueil temps libre et extrascolaire

Madame Sandrine Hasquin - 082 21 47 38 shasquin@ccdoische.be

Planification d'urgence - Communication de crise

Madame Sabine Magis - Fonctionnaire PLANU 082 21 47 28 - sabine.magis@doische.be Monsieur Sylvain Collard - Fonctionnaire D5 082 21 47 33 - sylvain.collard@doische.be

Atelier communal

Monsieur Vincent Minet – Contremaître 082 21 47 36 - 0476 54 95 92 - atelier@doische.be Monsieur Benoît Jourdain - Brigadier 082 21 47 36 - 0474 32 95 10 - atelier@doische.be

SIPPT - Conseiller en prévention

Monsieur Benoît Jourdain - Brigadier 082 21 47 36 - 0474 32 95 10 - atelier@doische.be

Eté solidaire 2020 : l'appel aux candidatures est lancé



Dans le cadre du projet « Eté solidaire, je suis par-

tenaire 2020 » subsidié par la Région Wallonne pour partie et sous réserve de son approbation par les Ministres Compétents, la Commune de Doische recrute des étudiants (f/m) âgés de 15 à 21 ans (50 % précarisés) pour une durée de 2 semaines du 10 au 21 août 2020.

Les jeunes recrutés ne pourront avoir un lien de

parenté au premier degré avec une personne exerçant un mandat public ou une fonction de direction auprès de la commune (conditions fixées par la Région Wallonne).

Cette action vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...). Ainsi, en plus de leur utilité immédiate, les projets favorisent les liens sociaux entre les jeunes et les citoyens en général dont l'image réciproque ne manque pas de s'enrichir au fil des contacts et des réalisations.

Pour beaucoup des jeunes engagés, Eté solidaire constitue une première et précieuse expérience de travail. De plus, il s'agit véritablement d'une initiation à la citoyenneté.

Les jeunes seront engagés sous contrat d'étudiant **pendant 10 jours** ouvrables à raison de 7 heures par jour pour une rémunération de **6,00 € l'heure.**

Les candidatures devront être composées :

- du formulaire de candidature
- d'une attestation de fréquentation scolaire ou d'une attestation sur l'honneur
- un extrait de casier judiciaire (pour les jeunes âgés de 18 à 21 ans)
- une autorisation parentale écrite (pour les mineurs)

La priorité sera donnée aux étudiants qui n'ont pas participé à l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » les années précédentes.

Les candidatures doivent être rentrées à l'adresse reprise ci-dessous et transmises par envoi postal ou déposées dans la boîte aux lettres de la Maison communale :

Administration Communale 114 rue Martin Sandron 5680 Doische

Date limite de réception des candidatures : **mardi 30 juin 2020.**

Intéressé ? N'hésitez pas à contacter notre Service du Personnel : Sylvain Collard Sylvain.collard@doische.be 082 21 47 33

AFS Recherches des familles d'accueil

AFS recherche des familles d'accueil pour vivre une superbe expérience

AFS est organisme de jeunesse qui permet à une centaine de jeunes venant des 4 coins du monde, de découvrir notre pays et sa culture. Ils seront en Belgique pour la prochaine rentrée scolaire pour vivre une expérience d'immersion culturelle de 3, 6 ou 10 mois.

Nous leur cherchons une famille d'accueil, qui aura envie de partager son quotidien et sa culture. Envie de vivre cette belle expérience ? ou tout simplement d'avoir plus d'informations ? N'hésitez plus et contactez Oriane et Florence via l'adresse : accueil@afs.org ou au 02/743.85.40. Découvrez tous leurs profils sur https://www.afsbelgique.be/accueillir/profils/"





Zone d'activité économique mixte « Les fagnes »

Demande de révision de plan de secteur

REUNION D'INFORMATION PREALABLE

Conformément à l'article D.VIII.5 du Code du Développement Territorial (CoDT), la Commune de Doische porte à la connaissance de la population qu'elle organise une réunion d'information préalable au dépôt d'une demande de révision du plan de secteur du Philippeville-Couvin relative à l'inscription d'une zone d'activité économique mixte sur la commune, plus précisément au Nord du village de Doische au croisement de N40 et de la N99.

L'avant-projet de révision du plan de secteur menée à l'initiative de la commune vise :

- l'inscription d'une zone d'activité économique mixte (13,73 ha) en lieu et place d'une zone d'habitat à caractère rural (0,23 ha) et d'une zone agricole (13,50 ha) ;
- l'inscription d'une zone d'habitat à caractère rural (0,21 ha) en lieu et place d'une zone agricole ;
- l'inscription d'une zone d'espaces verts (2,07 ha) en lieu et place d'une zone agricole.

La surface en zone urbanisable est donc augmentée de 13,71 ha.

Cette réunion d'information a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter le dossier de base visé à l'article D.II.44 du CoDT;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations sur le projet de révision du plan de secteur ;
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans le rapport sur les incidences environnementales ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées pour le demandeur afin qu'il en soit tenu compte dans le rapport sur les incidences environnementales.

Cette réunion aura lieu le **lundi 08 juin à 19h** et non pas le 09 juin comme précédemment annoncé, en la Salle St Servais, rue d'Aremberg à 5680 Gimnée.

Au vu de l'actualité due à l'épidémie de Covid-19 et afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, une inscription préalable est vivement souhaitée au 082/21.47.20.

Tout intéressé peut obtenir des informations du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 auprès de Madame Sabine Collard, Responsable du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement, au 082/21 47 35, ou de Monsieur Sylvain Collard, Directeur général, à l'adresse mail suivante : sylvain.collard@doische.be ou par téléphone au 082/21 47 33.

Toute personne peut adresser par écrit au Collège communal, dans les 15 jours de la réunion, ses observations et suggestions concernant le projet de révision du plan de secteur. Elle peut également mettre en évidence des points particuliers et présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation du rapport sur les incidences environnementales.

Toutes les dispositions nécessaires seront mises en place pour assurer votre sécurité (gel hydroalcoolique, masques disponibles si le respect de la distanciation sociale ne peut être assurée)

Collecte des plastiques agricoles : Campagne 2020

BEP Environnement organise la campagne de collecte des plastiques agricoles, des cordages plastique et des filets d'enrubannage du lundi 08 juin au vendredi 26 juin 2020. Si les mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 devaient se prolonger, cette campagne de collecte pourrait être postposée.

Nous souhaitons rappeler que le coût réclamé est le coût réel de l'opération, sans marge bénéficiaire. Il tient compte des coûts de reprise et de valorisation des différentes matières, de la logistique, des frais administratifs et des subsides octroyés par la Région wallonne. Les évolutions des conditions de ce marché spécifique de recyclage ces dernières années a malheureusement conduit à une augmentation importante des prix demandés.

Pour l'année 2020, le coût est de **133,10 EUR/ tonne TTC.**

Le paiement sera à effectuer sur place, uniquement par carte bancaire. Une facture acquittée vous sera envoyée en fin de campagne.

Les déchets concernés

- Les plastiques agricoles semi-propres tels que les bâches de couverture des silos, les plastiques de protection contre le gel et les films d'enrubannage;
- Les cordages en plastique (nylon);
- Les filets d'enrubannage ayant servis à protéger des ballots issus de presses à balles rondes en matière plastique polyéthylène qui auront été au maximum nettoyés pour enlever la paille subsistante.

Les consignes à respecter :

POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRI-COLES, il est demandé

- brosser et plier les plastiques agricoles en paquets non ficelés de 20 kg maximum. Les paquets ficelés ne seront pas acceptés;
- Ne pas mélanger les plastiques agricoles avec d'autres matières telles que terre, déchets de fourrage, autres types de bâches (par ex Top tex), bidons plastiques, bottes de ficelle...). En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé.

Les paquets ficelés ne seront pas acceptés En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé.

POUR LA COLLECTE DES CORDAGES EN PLAS-TIQUE (NYLON), il est demandé

- ne pas mélanger les ficelles avec d'autres déchets tels que
 - les emballages de produits phytosanitaires ou autres bidons plastiques;
 - gants de fouille ;
 - sacs d'aliments et d'engrais ;
 - filets...;
- conditionner les ficelles en botte avant dépôt ;
- les apporter dans des bigs-bags ou des sacs.

En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé.

POUR LA COLLECTE DES FILETS D'ENRUBAN-NAGE, il est demandé

- ne pas mélanger les filets avec d'autres matières tels que
 - les emballages de produits phytosanitaires ou autres bidons plastiques;
 - gants de fouille ;
 - sacs d'aliments et d'engrais ;
 - filets:
 - enlever un maximum de paille subsistante :
 - les plier et les présenter en paquets de 20 kg maximum ;
 - Si vous le souhaitez, vous pouvez les apporter dans des bigs-bags ou des sacs.

En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé.

Les 4 sîtes de dépôt des déchets

Site intégré de gestion des déchets (SIGD) -Floreffe

Route de la Lache 4 à 5150 Floreffe Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07:00 à 15:30

2. Centre de Transfert de Ciney - Biron

Rue du Marché Couvert à 5590 Ciney (Biron) Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07:00 à 15:30

3. Centre de Transfert de Philippeville - Vodecée

Rue de Merlemont à 5660 Philippeville (Vodecée) Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 08:00 à 15:30

4. Centre de Transfert de Gedinne - Malvoisin

Route de Bouillon à 5575 Gedinne (Malvoisin) Heures d'ouverture : le lundi, de 13:00 à 15:30, du mardi au vendredi, de 08:00 à 15:30

La procédure avant dépôt

Nous vous demandons de remplir le formulaire en ligne disponible sur le site internet de BEP Environnement : http://www.bep-environnement.be/collecte-des-plastiques-agricoles-2020/. Un de nos collaborateurs reprendra contact avec vous pour organiser le dépôt des matières sur un de nos sites. S'il ne vous est pas possible d'accéder au site ou que vous rencontrez des difficultés techniques, vous pouvez prendre contact avec Madame Catherine Saintenoy au 081/718.234 ou par mail via

l'adresse environnement@bep.be

Pour une bonne organisation de cette campagne de collecte, les inscriptions seront clôturées le vendredi 29 mai 2020.

La procédure de dépôt

Un de nos collaborateurs reprendra ensuite contact avec vous pour fixer un rendez-vous et organiser le dépôt des matières sur le site de votre choix. Vous pourrez dès lors vous présenter sur la bascule du site et suivre les instructions de versage expliquées par le personnel sur site.

Des consignes spécifiques liées au Covid-19 (telles que la distanciation physique et le port du masque) seront probablement toujours d'application au mois de juin. Nous vous demandons bien entendu d'y être attentif et de les respecter.



Chères clientes, chers clients,

Nous serons dans l'impossibilité d'honorer notre distribution du 13 juin prochain, à notre grand regret.

L'actualité du COVID-19 en est la cause.

Tout déplacement vers la France étant interdit, vous ne sauriez pas vous présenter pour venir chercher votre commande…et ceci pour combien de temps ?

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous lors de la prochaine distribution (...nous l'espérons vivement...) suivie de notre repas annuel le samedi 24 octobre 2020.

J'espère que vous vous portez bien.

Bien à vous

Pour le comité, PAULET Roger, président



La Ressourcerie namuroise : Reprise des activités

La Ressourcerie Namuroise travaille actuellement à la reprise des activités de collecte des encombrants.

Soyez assurés, qu'ils font leur possible pour nous

offrir le meilleur service qui soit dans les conditions actuelles et nous et vous protéger. Pour ce faire, le service de collecte est adapté avec de nouvelles CONSIGNES DE COLLECTE



COLLECTE







#COVID19



Il est de notre responsabilité sociétale de VOUS et NOUS protéger en cette période. Notre service de collecte est donc adapté :

Equipes collecte réduites à 2 hommes par camion

Nos équipes disposent de masques de protection, gants et gel hydroalcoolique et appliquent les consignes de sécurité. Nous vous demandons d'en faire de même.

#ensemblesolidaires

CONSIGNES DE COLLECTE

- Vos encombrants doivent être à l'extérieur, le plus proche possible de la rue.
- Seuls les objets mentionnés lors de la prise de rendez-vous sont collectés. En cas de supplément non prévu, un nouveau rendez-vous devra être pris pour un second passage, sauf si les quantités sont faibles. Ceci est laissé à l'appréciation de l'équipe de collecte en fonction du planning afin de garantir la collecte des encombrants prévue pour les autres clients de la tournée.
- Nos équipes étant limitée à 2 personnes, les gros encombrants ne sont momentanément pas repris.
- Dans la mesure de vos possibilités, démontez ce qui peut l'être.
- · Groupez les pièces multiples et petits objets divers dans des caisses.
- Le verre doit être bien emballé.
- Les contenants doivent être vidés de leur contenu.
- · Les petits châssis sont repris entiers, mais les grands ne doivent pas avoir de vitres pour des questions de sécurité.
- Le balatum, tapis, carpettes sont repris uniquement si roulés et/ou ficelés, ou encore en caisse pour des raisons de protection de la santé des travailleurs.









MADE IN RECUP

CORONAVIRUS

Les Pointpensions sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre

Pour votre protection ainsi que celle de nos collaborateurs, nous avons décidé de restreindre les contacts à ceux par téléphone et par écrit.

Les bureaux et les Pointpensions du Service Pensions restent fermés au public **jusqu'à nouvel ordre**. Le service Pensions suit ainsi les directives du Conseil National de Sécurité.

Vous ne pouvez pas prendre de rendez-vous. La réouverture sera annoncée **par des affiches et le site web**

(www.sfpd.fgov.be).

Vous pouvez contacter le Service Pensions via :



mypension.be

(information en ligne disponible en permanence)



le numéro Spécial Pensions 1765



le formulaire de contact sur www.sfpd.fgov.be



ou par écrit : Service fédéral des Pensions – Esplanade de l'Europe 1, 1060 Bruxelles





NOUVEAU A DOISCHE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Lancement le 02 juillet



Jeudi 16h-20h30 Parking communal

Port du masque obligatoire pour les marchands Port du masque conseillé pour les visiteurs



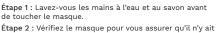


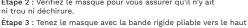
Masque « Community » selon NBN/DTD S 65-001 :2020 du 28 avril 2020 version 1.1

PORTER LE MASQUE









et le côté foncé vers l'extérieur. Étape 4 : tirez la bande inférieure sur votre tête puis la bande supérieure, ajustez le masque afin qu'il couvre le nez, la bouche

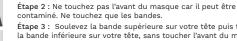
et le menton. Étape 5 : Formez ou serrez la bande nasale pour l'adapter

TRER LE MASQUE









de toucher le masque.

Étape 3 : Soulevez la bande supérieure sur votre tête puis tirez la bande inférieure sur votre tête, sans toucher l'avant du masque.

Étape 4 : Jetez le masque dans un panier à linge fermé

Étape 5 : Lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant de toucher à autre chose.

Étape 1 : Lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant



WWW.MASQUE-TISSU.BE

Instructions d'entretien

Recommandations pour l'entretien

- Le masque est capable de subir 25 cycles d'entretien.
- Aucun produit spécifique autre qu'un détergent neutre ne doit être utilisé, de préférence sans assouplissant.
- Les masques sont toujours lavés séparément avec du ballast supplémentaire (par exemple une serviette de bain usagée) dans le but de générer une action de nettoyage mécanique.
- Pour la désinfection, une température d'au moins 60 °C durant le lavage doit être maintenue pendant 30 minutes. Étant donné que certaines machines à laver domestiques ne peuvent pas garantir cela avec un programme de lavage à 60°, le programme de lavage avec température la plus élevée est recommandé.

Contrôle visuel après l'entretien

Un contrôle visuel doit être réalisé après chaque cycle de nettoyage et de séchage. En cas de détection de tout dommage du masque (moins d'ajustement, déformation, usure, etc.), le masque est considéré comme n'étant plus utilisable, ne doit plus être porté et doit être jeté.

Avertissements

- a) Ce produit ne peut être utilisé que par des enfants de plus de 3 ans en raison du risque de suffocation et les enfants doivent être surveillés lorsqu'ils portent ce produit.
- b) Le port d'un masque nécessite une adaptation, à savoir nsation d'avoir moins d'air, c'est normal, le masq
- c) Attention : un masque buccal n'autorise certainement pas un effort intense, comme la pratique intensive du sport.
- d) Ce dispositif n'est pas un dispositif médical au sens du réglement (UE) 2017/745 / Directive 93/42/CEE ni un équipement de protection individuelle au sens du règlement (UE) 2016/425.

Jeter des masques endommagés ou en fin de vie

Si un masque « community » ou artisanal est endommagé ou en fin de vie, il peut, après avoir été lavé, être jeté avec les déchets habituels. Les masques non lavés doivent être emballés dans un sac en plastique fermé, puis jetés dans une poubelle fermée. Si une poubelle destinée aux déchets médicaux est disponible, un masque usagé non lavé peut y être jeté.

H MASQUE / J&JOY

Magasin d'économie sociale « Linges & Bulles » : Grande réouverture ce 18 mai 2020 !!

Le magasin d'économie sociale « Linges et Bulles » vous propose différents services :

- Laverie
- Repassage
- Vente de vêtements de seconde main

Les tarifs:

5 euros la manne de linge

Au-delà de 5kg la manne un supplément est demandé de 0.60 centimes le kg pour les habitants de la commune et de 0.70 centimes pour les personnes vivants hors entité.

Le nettoyage et le séchage du linge revient à 6 euros par machine.

Les vêtements de seconde main sont vendus à petits prix allant de 0.50 centimes à 20 euros pour un ensemble complet. Les vêtements sont soigneusement lavés et sélectionnés par nos vendeuses. Vous y trouverez votre bonheur autant pour les petits que pour les grands!

Rappel des horaires:

Lundi 08h30-17h Mardi 08h30-16h Mercredi 08h30-17h Jeudi 08h30-16h Vendredi 08h30-17h

Samedi 08h30-12h30 jusqu'à nouvel ordre le magasin sera fermé le samedi **Où?** A côté du CPAS Rue Martin Sandron 131, 5680 Doische 082/699.049

<u>Attention! Pendant toute la période du déconfinement:</u>

Deux clients maximum dans le magasin avec port du masque obligatoire.

Les personnes qui se présentent pour du repassage ou pour la laverie, devront rester à l'entrée du magasin par mesure de sécurité et d'hygiène.

Interdiction d'essayage et pas de possibilité d'échanger un vêtement.

Le magasin n'accepte toujours pas les dons de vêtements ou autres objets3



Coronavirus/Informations : Permanences sociale

En suivi de la circulaire ministérielle datée du 29 avril 2020 visant l'ensemble des services publics, nous vous informons des nouvelles mesures adoptées par le Centre Public d'Action Sociale pour le fonctionnement des permanences sociales.

Les permanences sont à nouveau accessibles moyennant le respect de certaines conditions :

- Prise de rendez-vous vivement recommandée;
- Privilégier la communication par mail et par téléphone;
- 1 seule personne à la fois dans la salle d'attente;
- Les autres personnes sont invitées à attendre

à l'extérieur;

- Port du masque couvrant bien la bouche et le nez vivement conseillé ;
- Utilisation obligatoire du gel hydroalcoolique mis à disposition avant d'entrer dans le bâtiment :
- Les heures d'ouverture des permanences ont également été modifiées :

Lundi et vendredi : de 09 h à 11 h Mercredi : de 13h30 à 15h30

LA CHRONIQUE Foyer Culture Doische ASSIL PARIS DES 10 VILLAGES

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische Tél: 082/21.4738 | Fax: 082/6790.27 and: centre.culturel.doische@skynet.be

JUIN 2020



La BIBLIOTHEQUE et de la LUDOTHEQUE sont à nouveau accessibles au public

(aux horaires habituels)

Nous sommes vraiment très heureux de vous accueillir à nouveau, mais vu les circonstances, nous avons dû mettre en place quelques mesures de protections sanitaires :

- 1 Une <u>seule personne</u> à la fois sera accueillie dans la bibliothèque.
- 🕨 Les enfants de moins de 12 ans (max. deux à la fois) d'une même famille pourront être accompagnés d'un adulte.
- L'attente s'effectuera dans le couloir(ou sur le trottoir) dans les mêmes conditions avec le respect de la distanciation (min : 1,50 m).
- 🗣 La présence dans la bibliothèque est limitée à maximum 15 min. Il n'y a pas possibilité de tester les jeux ou de consulter internet.
- 🗣 Les livres et les jeux rentrés devront être déposés par l'emprunteur dans une boite prévue à cet effet, pour être mis en quarantaine
- Un panneau de séparation en plexiglass est installé sur le comptoir de prêts.
- 🗣 Du gel hydro-alcoolique est mis à votre disposition, nous vous demandons de l'utiliser <u>avant</u> d'entrer dans la bibliothèque.
- Le port d'un masque de protection couvrant bien votre bouche et votre nez est <u>obligatoire</u>.
- 4 Afin d'éviter la manipulation de monnaie, nous vous invitons à prévoir la monnaie exacte ou à acheter un « Pass »(5€ pour 20 prêts).
- Possibilité de venir sur rendez-vous, selon les disponibilités des bibliothécaires.
- Le service de « Take-Away » est bien entendu toujours possible par téléphone ou par mail.
- 🕨 N'hésitez pas à consulter le catalogue de la bibliothèque sur le site https://www.tire-lire.be./
- Les boites à livres accessibles vont de nouveau être alimentées.

<u>Infos</u>: 082/214.738 - bibliotheque@ccdoische.be



CONCOURS "Scènes de vie PHOTO à Doische"



Vous habitez ou résidez à Doische?
Vous avez envie de mettre en lumière des scènes de vie typiques de nos villages?
Concours ouvert à toutes et tous!
(smartphone, reflex ...)

Envoyez vos photos avant le 04/09/2020 à vpirlot@ccdoische.be

Infos & règlement :

Foyer culturel de Doische - 082/214.738 www.fovercultureldoische.wordpress.com

PHARMACIENS DE GARDE

Lun.01 - sam.06 - dim.07: Pharmacie GLESNER 060/390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes

Sam.13 - dim.14: Pharmacie Familia 082/645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhaye

Sam.20 - dim.21: Pharmacie FONTINOY 082/644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont

Sam.27 - dim.28: Pharmacie GEERINCK 082/677 307 - rue Grande 42 à Romedenne



